

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)*

Intelligence artificielle : **quels enjeux pour nos métiers ?**

Plus personne n'échappe à l'invasion des différentes formes de l'intelligence artificielle (IA) dans la société, et particulièrement dans le domaine de l'Éducation. Les plans de formations académiques les mettent désormais largement en avant. Les publicités pour des outils nouveaux pullulent, vantant un métier facilité et libéré de tâches présentées comme contraignantes ou pénibles, y compris celles au cœur de la relation pédagogique avec les élèves. Face à la crise de recrutement, des rectorats se lancent dans des expérimentations pour gérer le remplacement des professeur-es, voire certaines activités pendant le remplacement. Se profile l'objectif de former les professeur-es à l'IA mais plus encore de les faire enseigner *par* l'IA.

Des « experts » promeuvent ces nouveaux outils, dans des perspectives assumées de transformation profonde de nos métiers mais cela n'est jamais débattu, ni publiquement ni avec les représentant-es légitimes de la profession. Des « tiers-lieux » se développent dans les annexes du ministère ou des rectorats, leur existence doit beaucoup à Jean-Michel Blanquer. S'y côtoient des marchands de technologies dont les intérêts, surtout financiers, et les objectifs sont opposés à ceux de l'École publique et des apprentissages émancipateurs ; des chercheurs voulant copier le fonctionnement du cerveau pour alimenter un « apprentissage profond » des machines, au moyen de bases de données que certaines expérimentations commencent à constituer ; des professionnels des « Ressources Humaines » et du management ; des expérimentateurs de bonne foi, aussi, mais isolés, corsetés. Tous et toutes restent largement hors des regards de celles et ceux dont ils prétendent changer le métier !

L'IA PORTE LE RISQUE D'UBÉRISER LES MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT.

Cet écosystème de l'« EdTech » met en avant les possibilités de « différenciation pédagogique accrue » et « d'individualisation des apprentissages » rendues possibles par l'utilisation massive de l'IA, notamment générative. Elles pourraient aussi facilement constituer de soi-disant « bonnes pratiques », ou des formes de la taylorisation de nos métiers déjà à l'œuvre (évaluations standardisées, progressions communes imposées, etc.) tout en renforçant des logiques managériales de morcellement, de contrôle, d'automatisation et donc de dépossession de nos métiers. Derrière le slogan commercial de « professeur-e augmenté-e » par l'IA, se cache une évolution de notre métier vers celui d'animateur ou animatrice de séances ayant de moins en moins la main, au risque d'une déqualification et donc d'une moindre rémunération. À moins que ce ne soit surtout les effectifs des classes qui soient finalement « augmentés », ou le temps de service...

Pour le SNES-FSU, le temps des débats est déjà ouvert par la réflexion collective qu'il organise et structure en son sein. Il nous faut maintenant aller plus loin : avec le SNES-FSU, emparons-nous collectivement des questions, enjeux et revendications essentielles. C'est l'ambition de cette publication.

Gwénaél Le Paih, secrétaire général adjoint
Laetitia Benoit, secrétaire nationale

* Nous entendons ici par IA l'ensemble des programmes et machines visant à simuler voire à automatiser les capacités cognitives humaines.

MIA SECONDE, UN OUTIL AU SERVICE DES ÉLÈVES ?

Parmi les annonces du « Choc des savoirs », Gabriel Attal avait vanté les mérites d'une intelligence artificielle destinée à relever le niveau des élèves de Seconde en mathématiques et en français : MIA Seconde.

L'application MIA Seconde fut présentée en décembre 2023 comme un « service numérique pour mettre en œuvre des parcours personnalisés de remédiation et d'accompagnement », issu d'un « transfert des recherches en sciences cognitives », fondé sur « un moteur d'IA articulant plusieurs algorithmes créés par l'INRIA* » et doté d'une « interface stimulante » permettant « l'engagement des élèves, sans les distraire ». Un outil parfait dont la généralisation aux élèves de Seconde était annoncée pour septembre 2024, avant même que ne débute son expérimentation !

Dans les faits, pour la grosse centaine de lycées expérimentateurs (parfois sans information des collègues), la plateforme, souvent inaccessible, s'apparente à une banque d'exercices où la « personnalisation » promise se limite à la répétition d'un faible nombre de tâches similaires.

Ces échecs ne doivent pas occulter l'essentiel : un investissement public de l'ordre de quatre millions d'euros, en soutien à la société EvidenceB qui peut

POUR LA CENTAINE DE LYCÉES EXPÉRIMENTATEURS, LA PLATEFORME S'APPARENTE À UNE BANQUE D'EXERCICES.



utiliser élèves et enseignant-es comme cobayes bénévoles, lui offrant les retours indispensables pour améliorer son produit. Ministère et EdTech tentent bel et bien de promouvoir des machines, présentées comme plus efficaces que des humains, afin de redéfinir nos métiers et de faire avancer la soumission du système éducatif aux intérêts des entreprises privées. La généralisation de MIA est toujours annoncée, pour septembre 2025 cette fois..

* INRIA : Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique

''' Pour aller plus loin

CRÉER SES COURS AVEC L'IA, EST-CE OUVRIR LA BOITE DE PANDORE ?

L'injonction croissante de l'institution et de l'EdTech à utiliser l'IA se déploie notamment en direction de la conception des cours qui serait « facilitée » par ces nouvelles technologies. Un discours qu'il convient de mettre à distance critique.

Même avec le prompt* le plus complet possible, l'IA pioche dans une masse de données non sourcées, avec un risque aigu de relai de préjugés et de stéréotypes. Sans un contrôle rigoureux et chronophage, cela peut construire un cours standardisé, truffé de biais idéologiques contraires à l'éthique et à l'expertise professionnelles des enseignant-es.

Aujourd'hui, aucun LLM n'est pleinement conforme au règlement européen sur la protection des données (RGPD). Les IA nécessitent une dépense énergétique, des infrastructures, une concentration de données et de capitaux que l'Éducation nationale ne peut développer et maintenir de manière autonome et sécurisée.

IA ET DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

L'IA est censée favoriser la différenciation pédagogique, grâce à une soi-disant individualisation des apprentissages : l'*adaptive Learning*. Dans les faits, l'opacité des mécanismes de décision des IA est telle que même celles et ceux qui les conçoivent se disent incapables de comprendre les choix opérés par leurs propres outils. Comment prétendre sérieusement que les exercices ou aides proposés par l'IA en fonction de temps de réponse, réussites et échecs à quelques items, seraient plus efficaces et adaptés aux besoins des élèves alors que l'IA, contrairement aux professeur-es, ne peut prendre en compte ni le contexte, ni l'histoire de l'élève, ni analyser la cause de ses erreurs ?

Des projets émergent comme la création de chatbots éducatifs. Mais l'intégration d'un grand modèle de langage (LLM) comme ChatGPT dans ce processus soulève des inquiétudes au sujet de l'exploitation des données personnelles collec-

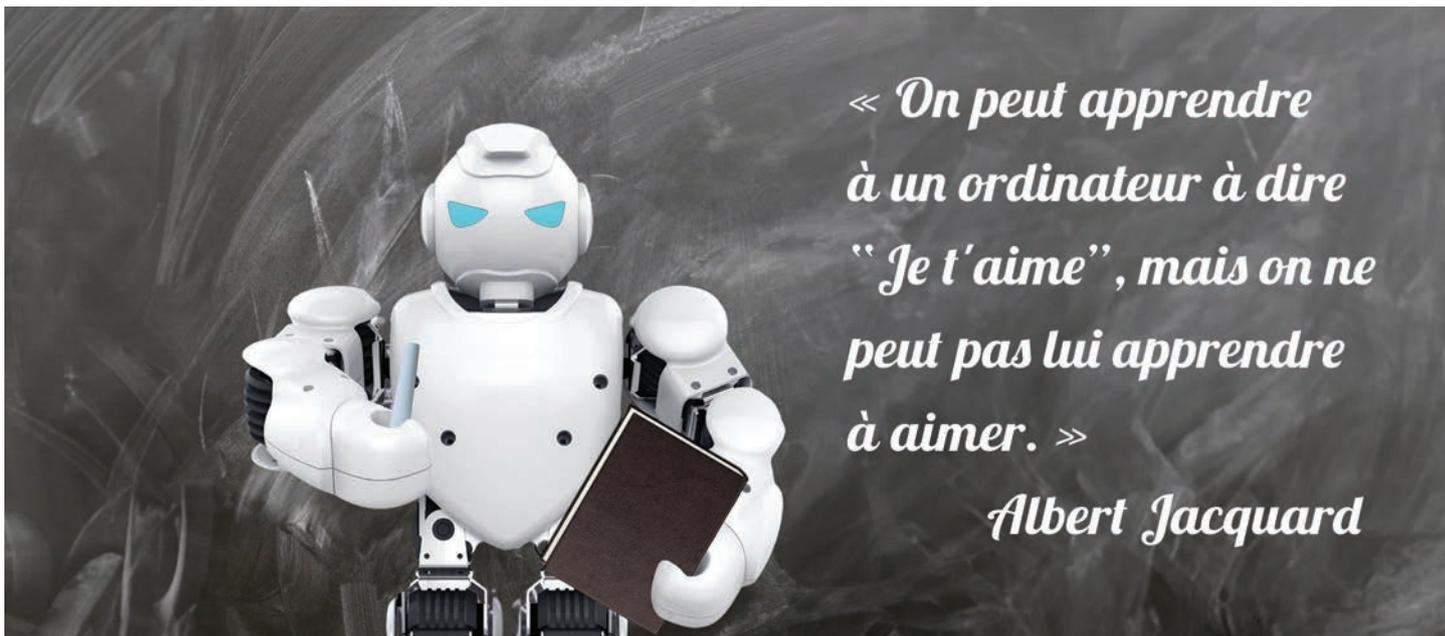
DES RISQUES POUR NOS MÉTIERS

Pour intégrer l'IA dans l'éducation de manière responsable, le ou la professeur-e devrait rester au centre du processus de création, garantissant la qualité, l'équité et la pertinence des contenus. Mais dans plusieurs pays déjà (États-Unis, Royaume-Uni, Corée du Sud), on expérimente des classes où des IA enseignent, assistées par des « coaches d'apprentissage » (*sic*).

Avec une technologie conceptrice des séquences pédagogiques, les professeur-es en seraient réduit-es à un rôle d'accompagnateur. Ce serait changer le cœur du métier enseignant pour lui attribuer d'autres missions et fonctions moins valorisées, et à terme légitimer la pression à la baisse sur les statuts, les emplois et les salaires.

* : instructions fournies à l'IA.

AVEC UNE TECHNOLOGIE CONCEPTRICE DES SÉQUENCES PÉDAGOGIQUES, LES PROFESSEUR-ES EN SERAIENT RÉDUIT-ES À UN RÔLE D'ACCOMPAGNATEUR.



« On peut apprendre à un ordinateur à dire "Je t'aime", mais on ne peut pas lui apprendre à aimer. »

Albert Jacquard

© Tumisu from Pixabay

DE LA NUMÉRISATION DES COPIES À L'AUTOMATISATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation est au cœur de l'offensive actuelle des promoteurs de l'IA dans l'éducation, trouvant des échos favorables dans la profession. Mais l'enfer est pavé de bonnes intentions...

Dès la fin 2018, Jean-Michel Blanquer fut l'un des premiers à s'imaginer « libérer » les enseignant-es de la tâche ingrate de la correction des copies. Il rejoignait les intérêts du secteur de l'EdTech alléché par l'innovation de la correction des copies du baccalauréat via le logiciel Santorin. La numérisation fournit les données de travail des élèves comme des professeur-es, dès lors assimilables par des IA. Depuis l'automne 2024, des expérimentations de correction « assistée » par IA sont en cours, comme dans l'académie de Lyon avec Le Livre Scolaire ou à Annecy avec Compilatio. Les arguments sont toujours les mêmes : l'IA « automatisera la correction de copies, libérant ainsi » le temps des collègues, qui pourront alors « se concentrer davantage sur les tâches à plus forte valeur ajoutée » (sic).

DISCOURS SÉDUCTEUR ET IMPOSTURES

Tout d'abord, une IA ne pense pas, ne donne pas de sens, elle ne fait que reproduire la réponse la plus probable face à une situation donnée. Elle est donc aux antipodes de ce que devrait être la tâche complexe, exigeante et profondément humaine de la correction.

Ensuite, l'évaluation étant au cœur de l'enseignement, la conception des cours y est intrinsèquement liée. Quand l'institution ou les industriels de l'IA entendent « libérer » les personnels de cette tâche, ils se posent indument en experts du travail enseignant et le vident d'une de ses composantes fondamentales.

Gain de temps ou gains de productivité ?

Les promoteurs de l'IA veulent nous faire gagner du temps. La promesse de ces philanthropes, assurément désintéressés, et du ministère, soudain soucieux de notre bien-être, est alléchante. Et certes l'IA, utilisée modérément, peut être utile pour exécuter quelques tâches ingrates et répétitives.

UNE IA NE PENSE PAS, NE DONNE PAS DE SENS, ELLE NE FAIT QUE REPRODUIRE LA RÉPONSE LA PLUS PROBABLE FACE À UNE SITUATION DONNÉE.

De plus, cela laisse entendre que la tâche de correction est aliénante. Mais elle l'est devenue à force d'évaluations standardisées, de la pression du contrôle continu, de surveillance hiérarchique des pratiques, de prescriptions contradictoires, de programmes aberrants, d'effectifs d'élèves toujours plus nombreux ! L'IA viendrait donc parachever cette aliénation.

Pour finir, s'il est vrai que les professeur-es manquent de temps, à qui en revient la responsabilité, sinon à un ministère qui dégrade sciemment leurs conditions de travail ? Ce n'est pas en « gagnant du temps » sur les évaluations ou toute autre tâche que l'on peut rendre son sens à un métier.

Ainsi, pour le SNES-FSU, entériner la perte du sens de l'évaluation en actant sa nécessaire automatisation n'est qu'une fuite en avant, bien loin de la réflexion sur une organisation du travail épanouissante.

Mais si nous apprenons imprudemment à ces machines à faire tous nos cours, évaluations et corrections, pourquoi l'employeur maintiendrait-il un service à 15 ou 18 heures, quand un-e professeur-e peu qualifié-e augmenté-e par l'IA pourrait « suivre » ou « accompagner » via ses tableurs deux ou trois fois plus d'élèves ?

IA ET LANGUES VIVANTES : UNE RÉVOLUTION EN COURS ?

L'intelligence artificielle est souvent présentée comme une révolution dans l'apprentissage des langues, mais cette vision optimiste mérite une critique plus sévère.

Les applications comme Duolingo et Babbel prétendent offrir une personnalisation grâce à des algorithmes, mais leur approche standardisée ne répond pas toujours aux besoins spécifiques des élèves. Les traducteurs automatiques, bien que pratiques, échouent régulièrement à saisir les nuances culturelles, menant à des malentendus. Quant aux langues régionales et celles dites « à faible diffusion », les ressources restreintes sur Internet limitent le potentiel actuel des IA, tandis que les technologies de reconnaissance vocale, bien qu'utiles, ne prennent pas en compte la diversité des accents et des variantes.

COMPLÉTER ET NON REMPLACER

La certification Ev@lang, qui s'appuie sur ces technologies, dépossède les enseignant·es de leur évaluation et de leur pouvoir de certification, pour, au contraire, standardiser et automatiser l'enseignement et l'évaluation.

Les annonces du ministre Gabriel Attal en 2023 sur l'intégration de l'IA dans l'apprentissage des langues ont soulevé des questions sur la capacité de ces outils à véritablement adapter l'enseignement aux divers niveaux d'apprentissage. Voilà comment l'IA s'adapterait aux compétences des élèves. Pour les utilisateurs élémentaires (A1-A2), l'IA faciliterait la différenciation pédagogique avec des exercices simples. Pour les utilisateurs indépendants (B1-B2), elle soutiendrait les approches métacognitives et

**BIEN QUE
L'INTERACTION
HUMAINE SOIT
ESSENTIELLE,
ELLE EST
SOUVENT
NÉGLIGÉE DANS
LE DISCOURS
SUR L'IA.**

souvent négligée dans le discours sur l'IA. L'IA ne devrait jamais remplacer l'enseignement « traditionnel », mais le compléter. Sans un engagement humain authentique, les élèves risquent de se heurter à des barrières insurmontables dans leur parcours linguistique, mettant en lumière les limites d'une approche trop technocentrée.

l'évaluation formative, encourageant une analyse critique des productions. Pour les utilisateurs expérimentés (C1-C2), l'IA stimulerait la créativité et permettrait de réaliser des tâches complexes en enrichissant les projets des élèves. Or, par-delà les discours convenus qui vantent les bienfaits de ces outils numériques, ils risquent fort de renforcer des inégalités existantes, aggravées par une surconsommation d'écrans.

Enfin, bien que l'interaction humaine soit essentielle, elle est

PROFESSEUR·ES DOCUMENTALISTES : L'IA, UNE TECHNOLOGIE QUI NOUS VEUT DU BIEN ?

Pour améliorer nos conditions de travail, l'Institution propose de s'appuyer sur les intelligences artificielles génératives... Mais quel sera le prix à payer ?

Au quotidien, les professeur·es documentalistes jonglent entre plusieurs missions : celle de gestionnaire d'un centre de ressources, la mission pédagogique et celle de l'ouverture culturelle. C'est certes épuisant mais cela confère au métier toute sa richesse. Quels moyens pour améliorer les conditions de travail ? L'Institution propose de s'appuyer sur les intelligences artificielles génératives... Mais cela pose de nombreuses questions sur leurs conséquences sur le métier.

GAGNER DU TEMPS

Les tâches liées à la gestion du fonds documentaire sont inévitables mais chronophages, c'est un fait : acquisition et désherbage des documents, catalogage dans le logiciel documentaire (indexation, résumé, classement...), promotion des nouveautés... Autant de tâches complexes, qui sont souvent décrites comme « rébarbatives », et que les IA génératives pourraient assumer, et avec efficacité, nous dit-on !

MAIS PERDRE SON EXPERTISE PROFESSIONNELLE ET SA SPÉCIFICITÉ ?

La réponse à ces demandes de moyens supplémentaires pourrait-elle se traduire par le recours à un assistant virtuel qui prendrait en charge tout

**L'AUTOMATISATION
DU MÉTIER DE
PROFESSEUR·E
DOCUMENTALISTE
INDUITE PAR L'IA
VA À REBOURS
DES BESOINS
ÉDUCATIFS ET
D'ÉMANCIPATION
DES ÉLÈVES.**

ou partie de ces missions de gestion ? L'idée est forcément séduisante pour l'institution qui pourrait alors se dédouaner à la fois d'un recrutement de personnels à la hauteur des besoins et de la formation de ceux-ci !

Pour les plus optimistes, du temps serait enfin libéré pour la mission d'enseignement d'autant plus que l'expertise en information-documentation semble répondre aux enjeux de l'évolution des technologies de l'information. Mais ne soyons

pas dupes ! Le refus d'une réflexion sur la formalisation de contenus en information-documentation et par conséquent d'une véritable reconnaissance institutionnelle de cette mission d'enseignement nous conduira probablement vers une mission unique d'animation du CDI !

